



Ouverture d'un nouveau Jeu d'Arc en Normandie bravo aux Archers Pieusais !



Le samedi vingt-cinq juin deux-mille-vingt-deux restera un grand jour pour les Archers Pieusais puisque s'est déroulé l'inauguration, en présence des édiles des Pieux, du nouvel espace dévolu au tir à l'arc.

Ce Jardin d'Arc qui est composé de cibles destinées aux tirs de 20 à 70m, comporte aussi un Jeu d'Arc spécifiquement dédié au tir Beursault.

Le tir Beursault est le tir le plus ancien encore pratiqué par les Archers Français puisque son origine remonte au moyen-âge avec la création des Compagnies d'Arc.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Catherine BIHEL, Maire des Pieux, Mme Odile THOMINET, 6ème Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, Mme Élisabeth CASTELLOTTI, Sous-Préfète de Cherbourg, M. Thierry DEFRANCE, Trésorier Général et Président de la Commission Valeurs et Tradition, de la Fédération Française de Tir à l'Arc, M. Gérard LEVAVASSEUR, Président du Comité Départemental de la Manche de Tir à l'Arc et M. Christian GIBERT, le toujours dynamique Président des Archers Pieusais.

Étaient également présents de nombreux édiles parmi les maires du Canton des PIEUX ainsi que de nombreux Archers,



Capitaines et Présidents des Compagnies et Clubs Normands qui avaient apporté leur bannière pour l'occasion.

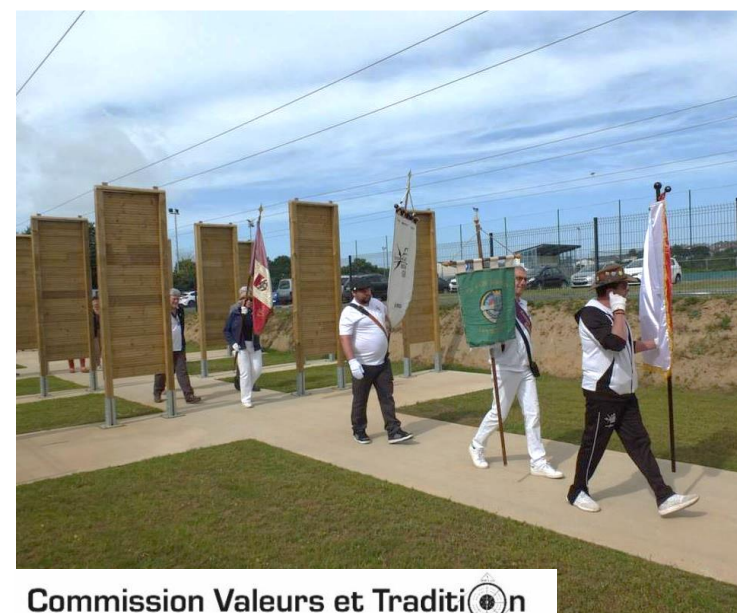
A la suite des discours, Madame la Sous-Préfète a coupé le ruban

tricolore à l'entrée du nouveau Jeu d'Arc.

Le traditionnel salut aux Buttes a suivi, la procession allant de la Butte Maitresse vers la Butte d'Attaque, en suivant les bannières présentes.

La cérémonie s'est clôturée par un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur et, comme il est de tradition, par un repas festif dans le club house du stade des COSTILS.





Dans l'archerie française, en 1985, il y a eu des Bouquets Provinciaux, une Fleur Cantonale et dans le village des PIEUX, les prémices d'une belle aventure, pour une poignée d'Archers de Normandie.



Après la publication au Journal officiel, comme Club de loisir de 1993 à 1999, le Club des Archers Pieusais rejoint la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC (F.F.T.A) en juin 1999, à l'âge de 6 ans.

Désormais, les Pieusais portent aussi les couleurs du Comité Départemental de la MANCHE (50) et de la Ligue de BASSE-NORMANDIE.

Les fiers Normands ont reçu, en 2004, du Comté Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) de BASSE-NORMANDIE, le label « Handicapés/Valides, un sport pour Tous » pour leur implication dans le développement du sport ensemble.



Le but du Club étant la promotion du Tir à l'Arc en loisir comme en compétition, sur le Canton des PIEUX, toujours pour le plus grand nombre, depuis 2017, le club est affilié à la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPORT ADAPTÉ. Cette situation nouvelle permet aux Archers en situation de handicap mental et psychique de pouvoir faire des compétitions au sein de cette Fédération jusqu'aux Championnats de FRANCE.

Les Archers du Club, pratiquent toutes les disciplines de tir de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC, en salle l'hiver et sur terrains extérieurs le reste de l'année.



Les Archers Pieusais sont engagés dans les Championnats Départementaux de la MANCHE et de la Ligue de NORMANDIE, en participant et organisant des concours inscrits au calendrier fédéral. Avec une moyenne de 70 licenciés, le Club engage régulièrement, depuis plusieurs années, des équipes du club au niveau régional.



Label BRONZE depuis 2010



Label CITOYEN DU SPORT depuis 2015